

République Française



Ville de Farébersviller

INFORMATION IMPORTANTE

MESURES CONCERNANT LES ELEVAGES NON-COMMERCIAUX SUR LE BAN DE LA VILLE DE FAREBERSVILLER.

Suite à une accélération d'infection du virus de l'influenza aviaire H5N8 du 4 novembre 2020, nous vous demandons de respecter les différentes mesures que vous allez trouver ci-dessous :

- **Claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs ;**
- **Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;**
- **Interdiction d'utilisation d'appelants.**

D'une façon générale, toute situation susceptible de mettre en contact direct ou indirecte des oiseaux domestiques et des oiseaux sauvages est à proscrire.

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE AU SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE :

Tel : 03-87-29-15-33/ 06-12-90-02-26

Mail : police-municipale@farebersviller.com



POLICE MUNICIPALE